

17

À LA UNE

AUTOMNE-HIVER 2021

N° 37

LE DOSSIER

Gestion des milieux aquatiques

FOCUS SUR

Reprise des activités

• ASNIÈRES-SUR-VÈGRE • AUVERS-LE-HAMON • AVOISE • BOUÉSSAY • COURTILLERS • DUREIL •
• JUIGNÉ-SUR-SARTHE • LE BAILLEUL • LOUAILLES • NOTRE-DAME-DU-PÉ • PARCÉ-SUR-SARTHE •
• PINCÉ • PRÉCIGNÉ • SABLÉ-SUR-SARTHE • SOLESMES • SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE • VION •

L'ÉDITO



C'est un symbole d'avoir su préserver, sur notre territoire, le Sablésien. Ville, Communauté de communes, Département et Région, ont contribué à même hauteur pour que le bateau continue à enchanter les touristes qui, le long de la Sarthe, découvrent les trésors de notre patrimoine.

Ensemble, nous pouvons mieux porter nos projets et valoriser notre territoire.

Pourtant, tous n'ont pas les mêmes chances. Afin de réduire les inégalités, le dispositif « Politique de la Ville » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers défavorisés.

C'est le principe de solidarité territoriale qui est affirmé en confiant aux communautés de communes le portage de cette compétence même si elle ne s'applique que sur deux quartiers de Sablé.

La collectivité soutient le travail remarquable de nombreuses associations qui modestement apportent soutien et espoir. Une page leur est consacrée, mais c'est toute notre estime qu'ils méritent.

L'ouverture d'un lieu d'écoute pour les victimes de violences intrafamiliales clôturera un cycle d'exposition, de discussion-débat, de séances de cinéma proposées par le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD).

Bien vivre sur le territoire, c'est aussi profiter de ses nombreux atouts. En attendant le futur Pôle culturel, la Médiathèque, la Maison des arts et le Centre aquatique vous accueillent pour découvrir ou reprendre vos activités.

Un focus sur la compétence GEMAPI, vous permettra de comprendre comment est organisée la gestion des milieux aquatiques. L'eau est dès à présent un sujet majeur, demain elle sera au centre de nos préoccupations.

Nous venons de traverser une période difficile, nous devons rester prudents, mais c'est avec espoir et conviction que nous construisons ensemble l'avenir.

Daniel Chevalier, Président de la Communauté de communes du Pays sabolien

SOMMAIRE

■ ÉVÈNEMENT.....	Le Sablésien restera sur le territoire	p.3
■ POLITIQUE COMMUNAUTAIRE DE LA VILLE.....	Aide à la mobilité - Une mosaïque collective	p.4
■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.....	STS Plastics	p.5
■ CULTURE ET SPORT.....	Reprise des activités - Découvrir de nouveaux auteurs...	p.6
■ CULTURE ET SPORT.....	Choisir un instrument... Se détendre... Tester l'aquagym	p.7
■ GEMAPI.....	Une compétence communautaire à découvrir	p.8-9
■ ENVIRONNEMENT.....	Le compostage	p.10
■ SOLIDARITÉ.....	Femmes, filles, la fierté de prendre son avenir en main	p.11
■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	Coup de pouce pour vos travaux de rénovation	p.12
■ TRAVAUX ET VOIRIE.....	Pôle culturel, point d'avancement et visiste de chantier	p.13
■ AGENDA		p.14
■ INFORMATION LÉGALE & NUMÉROS UTILES		p.15



- Directeur de la publication : Daniel Chevalier - Rédaction et mise en page : Isaëlle Guillon - Photos : service Communication, 123RF, Maëlys Crosnier pour Cultures du Coeur, Catherine Cabrol pour Libre vue, Christian Jaeger - Impression : Devisu impression



Le Sablésien restera sur le territoire

La communauté de communes subventionne son acquisition

Vendredi 20 août, le bateau Le Sablésien était inauguré pour son entrée au patrimoine de la ville de Sablé. Si le fleuron des croisières saboliennes navigue déjà sur la Sarthe depuis une trentaine d'années, la communauté de communes a apporté son concours à la municipalité pour en faire l'acquisition.

Mis en vente par ses anciens propriétaires, il était comme une évidence pour les deux collectivités de maintenir ce patrimoine flottant en pays sabolien. " C'est un formidable outil de promotion de notre territoire", considère Daniel Chevalier. À parts égales avec le Département de la Sarthe et la Région Pays de la Loire, la communauté de communes a accompagné la ville dans cette opération d'achat pour un coût total de 205 000 €.

Depuis le mois de mai, Geoffroy et Lucile Boureau sont les nouveaux propriétaires du fonds de commerce. "Notre responsabilité est d'inscrire le Sablésien dans le rayonnement du territoire. Notre but est que le public ait une relation d'affect avec la destination et que le plaisir soit partagé" suggère Geoffroy Boureau.

Croisières de trois, cinq, sept, neuf heures ou balades d'une heure trente, le bateau reprend son activité pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs.

Alors que l'authenticité, la proximité, la qualité de l'expérience ont le vent en poupe, le Sablésien a plus que jamais sa place dans l'offre de loisirs du territoire.

Axe de développement sur la communauté de communes, le tourisme fluvestre consiste à proposer un ensemble d'activités récréatives créatrices de valeurs sociales et économiques autour de la rivière. Les sports nautiques, la course à pied, la promenade, la restauration, la pêche, le patrimoine bâti proche du halage, la navigation ont en commun de s'appuyer sur l'élément d'agrément que constitue la Sarthe. Ils participent de la qualité de vie sur le territoire.

Réservation et information : bateau-sablesien.fr / tél : 02 43 95 93 13
Fermé de novembre à avril, le Sablésien propose cependant toute l'année la vente de cartes cadeau sur son site internet

Aide à la mobilité et sécurité routière

Carbur Pera

Dans le cadre de la politique communautaire de la ville, l'association Carbur Pera, spécialisée dans la mobilité, a apporté son aide à plusieurs personnes des quartiers prioritaires de Sablé. Dans le but de faciliter leur insertion professionnelle, elle les a accompagnées dans leurs démarches administratives et/ou financièrement pour le passage du permis de conduire, l'acquisition ou la location d'un véhicule. Le 31 août, l'association organisait également une journée sécurité routière auprès des enfants de 8 à 12 ans.



Une mosaïque collective

Cultures du Coeur, projet (re)connexion

L'association Cultures du Coeur a été soutenue par la politique de la ville pour la mise en place de son projet (re)connexion. Cultures du Coeur agit pour l'inclusion sociale des personnes démunies en favorisant leur accès aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs. Son action à Sablé consiste en la création d'une oeuvre collective. C'est ainsi qu'en lien avec la ville, Alpha Sablé, le Trait d'Union et de nombreux autres partenaires du territoire, l'association a permis la connexion de près de 1 000 participants

autour d'un projet de mosaïque. Constituée d'une multitude de petits morceaux de bois, représentant un planisphère esquissé par l'artiste peintre Olivier Posson, l'oeuvre collective a donné lieu à 20 animations de l'association, 798 morceaux de bois personnalisés, 6 peintures collectives. Chaque morceau de bois de la mer contient un dessin, un mot, une phrase reflet de ce que représente Sablé pour son auteur. L'oeuvre entamée au mois de mai sera exposée cet hiver en plusieurs endroits du territoire.



Actions réalisées

par les partenaires du dispositif (exemples)

La Croix Rouge a recruté 5 habitants des quartiers prioritaires de la ville dans ses chantiers d'insertion rénovation et textile en 2021. Ces chantiers sont des tremplins pour les personnes bénéficiaires des minima sociaux, les demandeurs d'emploi de longue durée, les travailleurs reconnus handicapés et les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté.

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) a tenu 13 permanences à Sablé depuis le début de l'année. Il a mené 45 entretiens dont 33 avec des femmes.

Le Conseil Citoyen de Montreux a permis à 25 habitants du quartier de Montreux de passer une journée au bord de la mer, samedi 14 août.

Alpha Sablé enseigne la langue française et met en place divers projets pour répondre aux besoins de ses étudiants. En 2021, elle a présenté 23 personnes à l'examen du DELF (Diplôme d'étude en langue française). 21 ont été reçues. L'association a également ouvert une ludothèque qui accueille chaque semaine une dizaine de personnes. Une trentaine de personnes sont inscrites à ses ateliers théâtre. Enfin, elle organise le 23 octobre une sortie familiale au Zoo de Doué la Fontaine.

Forget Formation (groupe ABSKILL) propose depuis 2020 des ateliers de simulation de conduite de poids lourds. Dans ce cadre, 27 personnes ont déjà expérimenté le camion dont 52 % sont des habitants du quartier de Montreux et 28 % des habitants de La Rocade. 18 % des participants sont âgés de moins de 25 ans.

STS Plastics

Le bien-être à l'usine d'injection plastique

Au cœur de la forêt de Malpaire, dans la commune de Précigné, STS Plastics réalise des pièces de camions et de voitures par injection de plastique. 130 salariés et une vingtaine d'intérimaires y travaillent toute l'année. Engagée dans une nouvelle dynamique au sein du groupe Adler Pelzer et toujours en recherche de personnels qualifiés, l'entreprise recrute des techniciens.

Un groupe présent sur trois continents

STS Plastics s'inscrit au sein du groupe allemand STS Group. Implanté en Europe, aux États-Unis, au Mexique et en Chine, STS Group réalisait un chiffre d'affaires de 235 millions d'euros en 2020. Six de ses unités se trouvent en France, l'une sur le territoire de la communauté de communes du Pays sabolien. Créé en 1935, le site de Précigné s'étend sur une surface de 23 500 m² et compte 130 salariés. Il exerce une activité de moulage par injection et d'assemblage. Équipé de dix-neuf presses de 140 à 2500 tonnes, l'entreprise produit des pièces thermoplastiques pour des aménagements de camions (Renault Trucks), des pièces fonctionnelles et des pièces d'aspect pour les marques Renault, Scania, PSA, Volvo et Daimler.

Des salariés soutenus et formés

A l'image de bon nombre de salariés, Emmanuel Fourmond, le directeur du site, travaille depuis 30 ans dans l'entreprise. « J'ai été embauché comme technicien en 1992. Par promotion interne, je dirige le site de Précigné depuis deux ans », explique-t-il. Et pour cause, la promotion interne, la qualité de l'environnement de travail et le climat social font l'objet d'une attention particulière chez STS Plastics. En recherche de compétences techniques, la formation des salariés et leur qualification sont encouragées via des certificats de qualification professionnelle. Les apprentis sont aussi les bienvenus. Pour les opérateurs, l'ergonomie du poste est une priorité. Une méthode de cotation portant sur la cadence, le poids et la taille des pièces permet de reconnaître le niveau de pénibilité et d'aménager le poste en conséquence. Épaulé par la directrice des Ressources humaines Julie Roger, Emmanuel Fourmond met en place une démarche QVT (qualité de vie au travail). Une enquête de satisfaction, menée auprès des collaborateurs et représentants du personnel aborde les questions de l'environnement, de

la charge mentale, de l'organisation du travail et de la motivation.

Un avenir serein

« Le carnet de commandes de l'entreprise est stable », confie le dirigeant. Comme tout le monde il nous arrive d'avoir des difficultés, mais nous pouvons nous projeter jusqu'en 2025/2026. « La période que nous ouvrons est attachée à un équipementier de renom » se félicite Emmanuel Fourmond : le groupe Adler Pelzer, actionnaire majoritaire de STS Group depuis le 30 juin. Ce spécialiste des composants et systèmes acoustiques et thermiques pour l'automobile devrait générer des synergies et engager STS Group dans une nouvelle dynamique, considère-t-il. Une raison de plus de croire en l'avenir de STS Plastics.



Semaine école-entreprise

Du 15 au 26 novembre, le Club de développement du Pays sabolien organise la semaine école-entreprise en partenariat avec Maine Sciences, Centre de culture scientifique, technique et industrielle. Les élèves des lycées Raphaël Elizé, Sainte-Anne et Val de Sarthe bénéficieront dans ce cadre de simulations d'entretien d'embauche auprès de professionnels de 21 entreprises du territoire. De plus, les élèves de Sainte-Anne testeront leur représentation des métiers au cours d'une matinée de rencontres avec les professionnels. Une belle occasion de faire coïncider vocation des étudiants et offres d'emplois sur le territoire.

Chaque année, 5 à 7% des salariés sont recrutés ou font l'objet d'une promotion interne.



Emmanuel Fourmond, directeur du site, et Julie Roger, responsable des ressources humaines, font du bien-être au travail une priorité.

Reprise des activités



L'automne sonne l'heure de la reprise des activités culturelles et sportives. Parce que bien vivre sur le territoire, c'est aussi découvrir, apprendre, s'accomplir tout au long de l'année. La Communauté de communes du Pays sabolien propose un large choix d'activités pour le corps et l'esprit. En septembre, 6 368 inscriptions étaient enregistrées, Médiathèque Intercommunale, Maison des arts et des enseignements et Centre aquatique confondus.

À la Médiathèque Intercommunale, les animations enfants P'tit bout lit (0-3 ans) et Contalabibli (4-8 ans) reprennent. Le Club lecture, des ateliers bureautiques et des ateliers remue-mémoire sont également proposés aux adultes pour continuer à apprendre tout au long de la vie. Le prix fictionnez-vous lancé en octobre et le prix BD Bulles, qui le sera le 19 novembre, mettent en lumière des premiers romans et des BD récentes soigneusement sélectionnés par les bibliothécaires.

mediatheque.sablesursarthe.fr

À la Maison des arts et des enseignements, le Conservatoire Intercommunal musique, danse, théâtre et arts visuels accueille son public dès 4/5 ans pour des cursus d'enseignement. Nouveau cette année, un parcours découverte à la carte est proposé aux jeunes qui souhaitent tester plusieurs instruments avant de faire un choix. Parallèlement, elle développe une offre de loisirs sur les thèmes de l'art de vivre, des langues et civilisations et de l'artisanat d'art. Des stages, des conférences, des concerts complètent l'offre plurielle de la Maison des Arts et des enseignements.

sablesursarthe.fr/sortir/les-infrastructures/la-mae

Au Centre aquatique, les cours de natation, aquaphobie, aquagym, bébés nageurs ont repris en septembre. Après un an de restrictions de la période covid, les animations sont de retour. Deux soirées zen sont programmées en novembre et en mars, un Noël des enfants pour les inscrits aux activités "bébés nageurs, éveil et découverte, apprentissage et perfectionnement. En janvier et en mars, testez gratuitement l'activité aquagym de votre choix au cours d'une semaine de "Portes ouvertes aquagym". Un aqua'ciné, une chasse aux oeufs, un Aqua'Géant au bénéfice d'une association caritative se dérouleront aussi cette année (cf. agenda en page 14).

centreaquatique.sablesursarthe.fr



Partager ses lectures

Club lecture

Lieu d'échange et de partages de lecture, le Club lecture se réunit dix fois par an à l'Espace Reverdy (Sablé) de la Médiathèque Intercommunale. Cette année, le Club change d'horaires pour s'ouvrir au plus grand nombre et propose un temps privilégié d'échange avec les bibliothécaires.

« Nous souhaitons créer davantage de liens avec les membres du Club. Au cours d'une intervention d'une quinzaine de minutes, nous leur présenterons les actualités de la médiathèque, nos coups de cœur de bibliothécaires... » explique Alexia Jorez, bibliothécaire. Accueilli historiquement à l'Espace Reverdy de Sablé, le Club lecture est animé par des bénévoles. Tous les mois, il offre la possibilité à ses adhérents d'échanger sur un livre dans le cadre d'une sélection proposée par les bibliothécaires. Classiques, récits de vie, policiers, romans contemporains ou romans historiques sont présentés, débattus, discutés entre passionnés de lecture. Se tenant habituellement l'après-midi, le Club lecture se déroulera dorénavant de 17h30 à 19h pour s'ouvrir au plus grand nombre. Il est dédié aux adultes de la communauté de communes sous la seule condition d'être titulaire d'un abonnement à la Médiathèque Intercommunale.



Découvrez le programme du Club lecture sur le site de la médiathèque : mediatheque.sablesursarthe.fr/animations/club-de-lecture

Découvrir de nouveaux auteurs

Fictionnez-vous et BD Bulles



Le 22 octobre, la Médiathèque Intercommunale lançait son prix Fictionnez-vous. Le 19 novembre, ce sera au tour du Prix BD Bulles. Tous deux, assurés à distance l'année dernière, attirent plus de 150 participants chaque année. Leur but : faire découvrir de nouveaux auteurs prometteurs aux habitants du territoire. 6 romans pour Fictionnez-vous, 12 BD pour BD Bulles ont été choisis avec soin par les bibliothécaires pour concourir aux prix. Sur simple inscription à la Médiathèque Intercommunale, vous pouvez y participer. Complétez un formulaire, lisez à minima la moitié des ouvrages avant fin avril et vous voilà membre du jury !

Le prix s'achève bien entendu par un vote. Lors de la proclamation du résultat, une série de livres des deux prix sera distribuée aux participants sur tirage au sort.



Découvrez sur le site de la médiathèque les ouvrages du prix Fictionnez-vous en compétition ainsi que ceux du prix BD Bulles à compter du 22 novembre.



Choisir le Chant ?

Le Chant lyrique
présenté par Malik
Bouaza,

professeur à la Maison des arts et
des enseignements

**" Une formation qui prépare à tous les
projets de chant "**

"Le chant lyrique permet avant tout d'apprendre à chanter sans amplification, à porter sa voix dans l'espace. C'est un apprentissage rigoureux qui implique la concentration, la respiration et la vibration dont les bienfaits sont proches du yoga.

Dans le cadre de l'enseignement, j'utilise le répertoire de la musique classique, de l'opéra, de l'opérette, de la mélodie allemande et française. Si vous êtes plus attirés par la musique actuelle, sachez que cette formation prépare à tous types de projets de chant : comédie musicale, opéra, variété... Par exemple Brel, Ferré, Brassens, Lara Fabian ont une formation classique. L'un de mes élèves, Jaw Drosky, est aujourd'hui compositeur de rock électrique."

Cours individuels de chant lyrique
De 10 ans à l'âge adulte
+ projets collectifs

La Maison des arts et des enseignements propose aussi un cours de chant actuel pour adultes, la participation à une chorale d'enfants à partir de 8 ans, ainsi qu'une chorale adulte La chorale du Bel âge.



Choisir un instrument

Parcours découverte

Tuba, accordéon, saxophone... ? Se lancer dans une pratique instrumentale nouvelle demande temps, rigueur et plaisir de jouer. Comment ne pas se tromper ? Pour la première année, la Maison des arts et des enseignements propose un parcours découverte instrumental pour les enfants à partir de 6 ans. Ainsi, durant six semaines, entre chaque période de vacances, les musiciens en herbe changent d'instrument et de professeur. Seul ou par groupe de trois maximum, découvrez ainsi dans l'année quatre instruments sur douze propositions. Les cours durent trente minutes et un instrument peut être prêté selon les disponibilités du parc. À l'issue du parcours découverte, le jeune musicien est prioritaire pour s'inscrire au cours qui lui convient. Ce parcours est gratuit pour les élèves pratiquant déjà une activité au Conservatoire. Ce nouveau programme débute en novembre.

Comprendre l'histoire de l'art

Un cycle de conférences

Au fil de l'année, la Maison des arts et des enseignements vous invite à découvrir l'impressionnisme, l'abstraction, l'art contemporain ou les paysages japonais au cours d'un cycle de conférences autour de la peinture ou l'architecture. Cette année Vernet, Cézanne, Much... seront explorés. Au-delà des préjugés, Brigitte Maline, enseignante et ancienne élève de l'école du Louvre, vous conduira à approfondir votre regard sur l'art.



Plus d'informations auprès de la Maison des arts et des enseignements : 02 43 62 22 33 ou facebook.com/MAEPaysSabolien



Se détendre Soirée Zen

Mises en place en 2017 et stoppées l'année dernière, les soirées Zen reprennent en 2021 ! Elles se déroulent au Centre aquatique du Pays Sabolien. Pour le prix d'une entrée bain, passez un moment de détente et de découverte de la thalassothérapie au Centre aquatique. L'espace balnéo sera ouvert à tous. Des Jacuzzi et prestations de partenaires du bien-être seront proposés sur inscription. Seul, entre amis, en famille, à partir de 16 ans, faites-vous plaisir le temps d'une soirée !

Tester l'aquagym Portes ouvertes des activités

Du lundi 3 au samedi 8 janvier, que vous soyez inscrits aux cours d'aquagym ou non, venez tester gratuitement une activité aquagym parmi les suivantes : aquatonic, aquadynamic, aquabodybike, aquabodybike XL, aquatraining ou auqtraining XL. Cinq entraînements fitness pour tous les niveaux, tous les goûts vous permettent de travailler les jambes, les cuisses, les abdos, les fessiers, mais aussi l'endurance, le cardio et la respiration. Ils sont proposés avec ou sans matériel. Le Centre aquatique est équipé de vélos aquatiques, de trampolines, de matériels de musculation, telle une salle de sport en milieu aquatique. L'eau permet par ailleurs de renforcer la musculation en protégeant les articulations et en limitant les risques de blessure.

<https://centreaquatique.sablesursarthe.fr>



La GEMAPI Une compétence communautaire à découvrir

Dans le cadre des lois de décentralisation, les parlementaires ont estimé que l'entretien et la restauration des milieux aquatiques sont complémentaires des actions de prévention et protection contre les inondations.

Ainsi, afin d'atteindre ce double objectif de lutter contre les inondations et d'atteindre le bon état écologique, l'Etat a confié aux intercommunalités la compétence GEMAPI, devenue obligatoire au 1er janvier 2018.

Une gestion assurée par des spécialistes à l'échelle de bassins versants

Elle intervient dans le cadre du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) défini à l'échelle du grand bassin versant* de la rivière Sarthe. Ce dernier fixe les objectifs d'utilisation, de valorisation et de protection des ressources en eau et des milieux aquatiques. En pratique, la Communauté de communes du Pays sabolien a confié la gestion des cours d'eau à trois structures intercommunales qui assurent le suivi des projets et la maîtrise d'oeuvre des chantiers à l'échelle de bassins versants d'affluents de la Sarthe :

- **Le Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe (SBEMS)** autour de l'Erve, de la Vaige, du Treulon, de la Taude, de la Voutonne, de la Bouchardière et du Rau de Parcé. Cinq Communautés de communes ont fait le choix de lui transférer leur compétence GEMAPI en 2018.

- **Le Syndicat de la Vègre, des Deux-fonts et de la Gée**, qui couvre 50 communes, 4 affluents de la Sarthe sur le territoire de la Communauté de communes Val de Sarthe, ainsi que sur les communes d'Asnières et Avoise de la Communauté de communes du Pays sabolien.

- **La Communauté de communes du Pays fléchois** est en charge de la mise en oeuvre d'un programme d'actions sur le bassin versant de l'Argance dans le cadre d'une coopération tripartite mise en place pour une durée de 10 ans entre le Syndicat mixte des Basses Vallées Angevines et de la Romme, la Communauté de communes du Pays sabolien et la Communauté de communes du Pays fléchois.

Constat

Actuellement, seules 24% des masses d'eau sont en bon état sur le bassin Loire Bretagne, seulement 11% dans les Pays de la Loire (source DREAL).

Parallèlement, le bassin versant de la Sarthe est un territoire vulnérable aux inondations et concentre un nombre important d'enjeux.

Des chantiers de restauration mis en oeuvre

Avec pour objectif le bon état écologique des cours d'eau et le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques, les syndicats de bassin, par transfert de compétence, veillent à la libre circulation des espèces piscicoles et des sédiments ainsi qu'à la préservation et restauration des zones humides.

La communauté de communes n'est pas la seule à assurer le bon fonctionnement des cours d'eau. La mise en place d'une gestion durable et cohérente de l'eau et des milieux aquatiques sur ce territoire implique de coordonner l'ensemble des acteurs pour limiter l'impact des activités humaines. Particuliers comme professionnels peuvent contribuer au bon état des rivières par leurs bonnes pratiques (utilisation raisonnée des pesticides, limitation des prélèvements d'eau, entretien des berges...)

Cependant, les milieux dont la morphologie a été dégradée peuvent nécessiter des travaux de restauration écologique. L'objectif est de leur restituer des caractéristiques physiques naturelles, afin de permettre le rétablissement d'un fonctionnement normal et le retour d'habitats naturels indispensables au bon état écologique. Par exemple, dans le cas d'un ruisseau creusé pour en empêcher le débordement, il peut être nécessaire de recharger le fond en sédiments (sables et graviers) pour qu'il retrouve sa dynamique naturelle et puisse communiquer avec son lit majeur (exemple : travaux sur la Voutonne en 2021).

Quel est le rôle des élus ?

Antoine d'Amécourt, conseiller communautaire en charge de la GEMAPI et Président de la commission locale de l'eau.



"Le rôle des élus est de défendre l'intérêt général. Nous devons faire cohabiter les enjeux agricoles, la qualité de l'eau et la prévention des inondations. Par exemple, dans le cadre du remembrement, la rivière a été transformée en canal par endroit. Aujourd'hui, le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) nous conduit à reconstruire les méandres utiles à la reproduction des poissons et à la circulation des sédiments. Nous nous devons d'agir sur l'amélioration de la qualité des rivières et leur fonctionnement pour les générations futures."

Chantiers 2021



*Le bassin versant : il s'agit du territoire naturel délimité par des lignes de crête où les eaux de pluie se rassemblent et s'écoulent de manière superficielle ou souterraine vers un même exutoire.

Un programme de travaux sur 6 ans va commencer sur le bassin versant de la Voutonne.

Pour 2021 :

- 2.5km de restauration morphologique sur le ruisseau de la Fontaine sans Fond et de la Voutonne, par recharge en granulats (apport de matériaux pierreux dans le lit du cours d'eau pour diversifier les écoulements et les habitats) sur les communes de Louailles, Vion et Précigné.

- 4 suppressions de vannes guillotines dans le bourg de Précigné

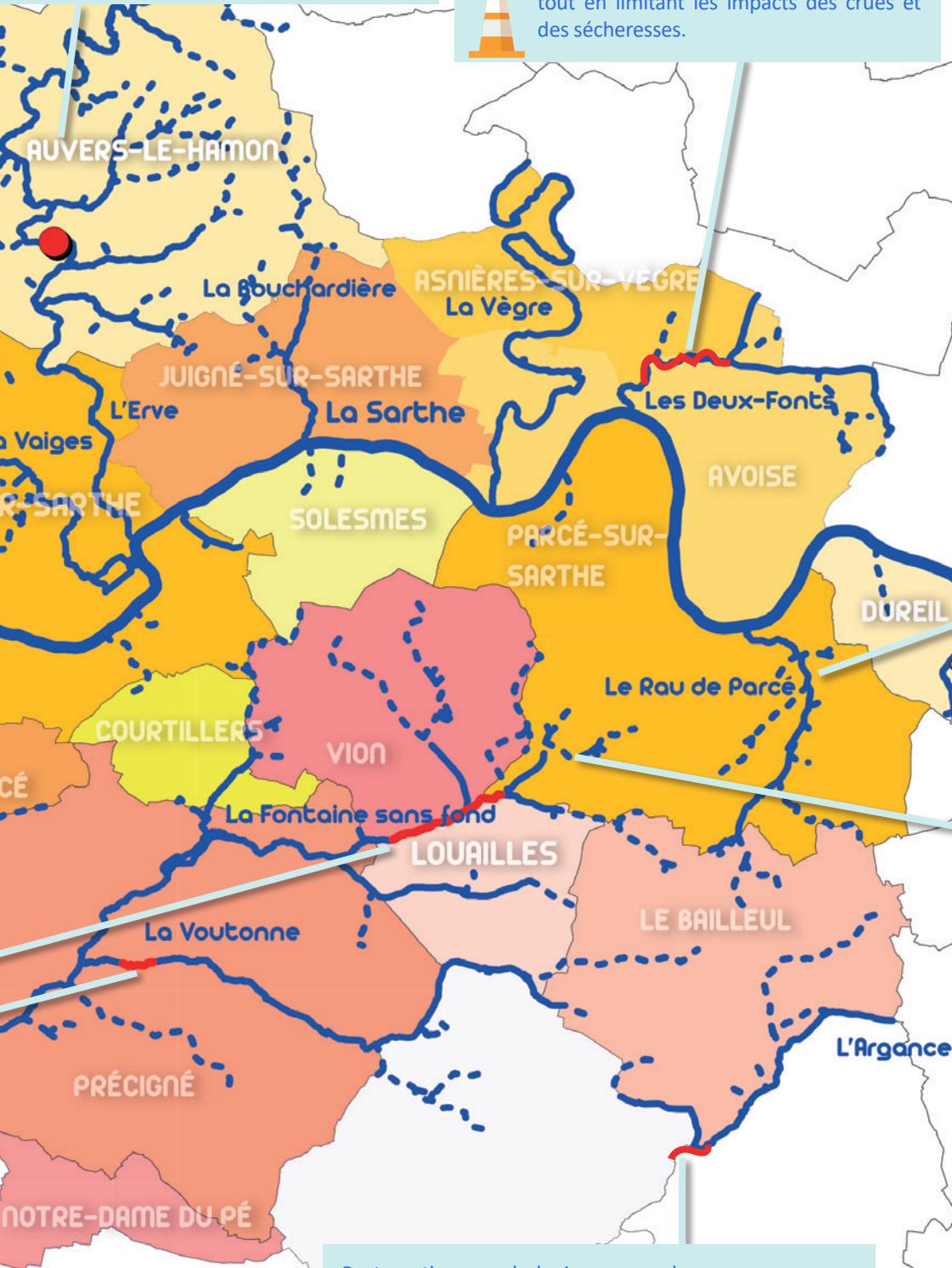
ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Un abaissement de la ligne d'eau de 60 cm au droit d'un moulin et la création d'une passe à poisson seront réalisés sur l'Erve, à Auvers-le-Hamon, afin de restaurer la continuité écologique.

Des travaux de « renaturation » seront effectués sur la commune d'Avoise afin de permettre un bon fonctionnement du cours d'eau Les Deux-fonts, grâce à la diversification des écoulements et des habitats pour la faune et la flore aquatique, tout en limitant les impacts des crues et des sécheresses.

Rôle des propriétaires

L'article L. 215-14 du code de l'environnement précise que le propriétaire riverain est tenu à un « entretien régulier du cours d'eau, notamment par enlèvement des dépôts, embâcles et débris, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives ». Il définit, pour ce faire, l'entretien comme devant maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux.



Les Deux-Fonts, entre Asnières-sur-Vègre et Avoise

Une étude d'état des lieux/diagnostics est actuellement en cours sur ce bassin versant dans le but d'y définir un programme d'action.

Une étude va être lancée en fin d'année 2021 sur le ruisseau du Prémont, affluent de la Fontaine sans Fond, de la ZI du Pont à Sablé-sur-Sarthe jusqu'à Courtillers, commune impactée depuis quelques années par des inondations. L'objectif de cette étude est de permettre la restauration des annexes hydrauliques (zones humides, bassins de stockage...) par rétention et infiltration selon des moyens naturels.

Restauration morphologique par recharge en granulats de l'Argance sur 800 m de cours d'eau et suppression d'une vanne afin de rétablir la libre circulation piscicole et favoriser l'auto-nettoyage du cours d'eau.



Pont cadre Juigné-sur-Sarthe



Le compostage a été mis en place en mai à l'école Alain Bourgeteau

Le compostage

Une bonne pratique soutenue par la collectivité

Limiter le coût de nos déchets, réduire l'impact environnemental de nos consommations, produire un engrais naturel ou diminuer les mauvaises odeurs dans la poubelle, toutes les raisons sont bonnes pour composter. Processus naturel, cette méthode de traitement des déchets organiques par décomposition présente tous les avantages. Sans transport ni enfouissement, les déchets (épluchures, restes de cuisine, essuie-tout...) sont traités sur place et produisent un terreau recherché par les jardiniers. Pour une famille de 3 ou 4 personnes, le compostage réduit le poids de la poubelle à ordures ménagères de 150 kg par an. C'est pourquoi la Communauté de communes du Pays sabolien encourage et accompagne la mise en place de composteurs individuels ou collectifs.

Composter chez soi

La collectivité aide les particuliers à l'acquisition d'un composteur. Sur demande et pour le coût réduit de 17 € (moitié prix), elle fournit aux habitants du territoire un composteur en plastique recyclé de 345 litres. Il sera délivré avec un bioseau de 10 litres permettant le transfert des déchets, d'un guide pratique du compostage et les conseils avisés de l'éco-conseiller.

Depuis sa mise en place en 2010, 2150 composteurs ont été distribués sur le territoire. Ne soyez pas le dernier à mettre en place ce mode de gestion des déchets.

 Pour obtenir votre composteur, inscrivez-vous sur sablesursarthe.fr

Ou contactez le service environnement au numéro vert : 0 800 00 86 28

Composter en petit et grand collectif

Pour inciter les habitants à recycler les déchets organiques, la Communauté de communes du Pays sabolien accompagne la mise en place de composteurs partagés en pied d'immeubles ou dans les quartiers. Permettant d'alléger les poubelles d'ordures ménagères et créateur de liens de voisinage, le compostage collectif répond aux attentes des habitants de la ville.

Neuf sites de compostage collectif existent déjà dans les quartiers de Montreux, de la Chartrie et du Pré.

Si vous habitez ces quartiers et souhaitez prendre part au compostage, prenez contact avec Sarthe Habitat et devenez utilisateur du composteur ou référent compostage

Dorénavant, la collectivité développe également le compostage en petits collectifs sur des domaines privés. Ainsi, pour trois foyers minimum, le service environnement accompagne et finance pour moitié la mise en place d'un site de compostage collectif constitué de deux composteurs dont la capacité varie selon le nombre de participants.

Le premier site de compostage en petit collectif a vu le jour rue Paul Doumer à Sablé.

 Si vous souhaitez mettre en place le compostage collectif pour vous et vos voisins, prenez contact avec l'éco-conseiller au 0 800 00 86 28

Composter dans les écoles

L'éco-conseiller de la Communauté de communes intervient dans les écoles pour sensibiliser les enfants à la gestion des déchets. Il participe à la mise en place des composteurs dans les écoles qui le souhaitent. Formation du personnel de l'office de restauration, exposition mise à disposition et animation à la cantine, l'école Alain Bourgeteau est la première à bénéficier de ce dispositif pour ses restes de cantine. Également détentrice d'un jardin pédagogique, le terreau produit par le compostage y trouvera naturellement une destination.



Distributions de compost

Plusieurs fois par an, des distributions de compost sont organisées à la déchèterie. Issu des déchets verts récoltés, ce compost mûrit sur le site de stockage de Parc-sur-Sarthe géré par l'entreprise Veolia. Il ira fertiliser les jardins des habitants volontaires.



Femmes, filles

la fierté de prendre son avenir en main

Victimes de violences intrafamiliales : événement de sensibilisation

Relation affective difficile, violence au sein du couple, à quel moment réagir ? Quand l'amour et la violence se mêlent, il est difficile de passer le pas. Du 8 au 20 novembre, le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) organise quinze jours de prévention sur le thème « Femmes, filles : la fierté de prendre son avenir en main ». Le CISPD oeuvre à déconstruire les idées reçues sur les violences faites aux femmes et à permettre aux victimes de se reconnaître comme telles pour se reconstruire.

Au programme :

Une exposition « Blessures de femmes »

À la Médiathèque Intercommunale, une exposition « Blessures de femmes » donnera à voir une série de portraits de victimes de violences. Réalisés par la photographe professionnelle Catherine Cabrol pour l'association Libre vue, ils mettent en lumière des femmes qui ont su se reconstruire. Parallèlement, les bibliothécaires vous pro-

poseront à l'emprunt une série d'ouvrages autour de thématiques homme-femme.

Exposition « Blessures de femmes » de Catherine Cabrol, Libre vue, du 8 au 20 novembre, Médiathèque Intercommunale, Espace Reverdy (Sablé), aux horaires d'ouverture

Une discussion-débat

Véronique Noël, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité et des intervenants locaux ouvriront une discussion débat sur le thème : *se reconnaître victime, en parler pour se faire aider et découvrir ses propres ressources*. Son objectif : essaimer les connaissances et briser les idées reçues. Véronique Ortet, sous-préfète de la Sarthe, participera à l'événement.



Discussion-débat *Comment se reconnaître victime ?* mardi 9 novembre, de 18h à 20h, à la Médiathèque Intercommunale, Espace Reverdy (Sablé) : inscription à la médiathèque ou au CISPD et pass sanitaire obligatoires :

cispd@sablesursarthe.fr
Parc du château- Sablé-sur-Sarthe
mediatheque.sablesursarthe.fr
Avenue Charles de Gaulle- Sablé-sur-Sarthe
Entrée gratuite

Deux séances de cinéma

A cette occasion, deux projections spéciales sont programmées au cinéma Confluences de Sablé : *Woman* de Anastasia Mikova et Yann Arthus Bertrand et *Slalom*, de Charlène Favier inviteront à la réflexion. Le premier porte un regard sur la vie des femmes autour du monde. Le second, qui évoque l'emprise dans le sport de haut niveau, est réservé aux scolaires.

 *Woman* : le 14 novembre, à 18h, Cinéma confluences. Entrée tarif réduit : 7,50€ .

Ouverture d'un lieu d'écoute

À l'issue de cet ensemble d'actions de sensibilisation, le CISPD inaugurera un nouveau lieu d'écoute et d'échanges pour les victimes de violences. À compter de lundi 22 novembre, il est animé par des personnes qualifiées et formées à l'écoute.

Tous les lundis après-midi et vendredi matin, ce lieu sera ouvert sans inscription à un petit groupe de victimes pour une durée de deux heures. Il sera confidentiel, gratuit et anonyme pour tous les habitants de la communauté de communes qui le souhaitent. Il s'agit avant tout d'une porte d'entrée locale pour les victimes qui recherchent un lieu pour se ressourcer ou partager leur expérience et être accompagnées pour une prise en charge.

Elles y trouveront une écoute et des informations sur leurs droits et les dispositifs existants. Si cette rencontre ne suffit pas, elles seront orientées vers le bon interlocuteur parmi un réseau de partenaires.

Par ailleurs, l'assistante sociale du CISPD reçoit en entretien individuel victimes et/ou auteurs sur rendez-vous.

Lieu d'accueil des victimes à compter du 22 novembre : CISPD, rue du château, les lundis de 14h à 16h et vendredi de 9h30 à 11h30

Coup de pouce pour vos travaux de rénovation

La Communauté de communes du Pays sabolien investit dans la rénovation des logements privés. Sur l'ensemble du territoire, ou sur le centre-ville de Sablé, deux dispositifs d'accompagnement gratuits vous sont proposés afin d'obtenir évaluation de votre logement, conseil et éligibilité aux subventions.

Rénovation énergétique sur tout le territoire

> Plateforme SARHA

La plateforme SARHA (Service d'accompagnement à la rénovation de l'habitat) portée par le Pays Vallée de la Sarthe s'est installée dans la Communauté de communes du Pays sabolien. Elle apporte un service de conseil et d'accompagnement gratuit aux particuliers. Notre territoire est le premier en Sarthe à mettre en place ce dispositif.

Qui peut en bénéficier ?

Les particuliers qui souhaitent engager des travaux de rénovation énergétique dans leur logement ou local d'activité.

Contact : 02.43.94.90.09

Du lundi au vendredi de 12h à 17h

Rénovation de l'habitat en Centre-ville de Sablé

> L'OPAH-RU avec SOLIHA

Offre de service pour l'amélioration de l'habitat, l'OPAH-RU est un dispositif d'amélioration de l'habitat privé qui engage chacun de ses signataires : l'État, l'Anah (Agence nationale de l'habitat), la Communauté de communes du Pays sabolien et la Ville de Sablé. Elle s'appuie sur des aides financières et du conseil personnalisé à titre gratuit dispensé par l'organisme SOLIHA.

Le projet d'Annick Vigile

Témoignage

Annick Vigile, propriétaire d'une maison des années 70/80 dans le périmètre de l'OPAH-RU, a choisi le scénario qui lui offre le meilleur gain énergétique pour son logement. « Je me suis adressée à l'Anah, qui m'a dirigé vers SOLIHA, animateur de l'OPAH-RU. Le technicien est venu visiter notre logement. Nous étions éligibles. Il nous a fait 3 propositions de scénarios assortis à des aides. Aujourd'hui, mon compagnon s'appuie sur le dossier technique que nous avons sélectionné pour faire intervenir les artisans et effectuer le suivi des travaux. »

Au programme, le remplacement des menuiseries, la mise en place d'une chaudière gaz mixte, le remplacement des radiateurs avec la mise en place de robinets thermostatiques, la mise en place d'une VMC, l'isolation des murs par l'extérieur et des travaux d'électricité non pris en charge dans le cadre du dispositif. « Nous fournirons les factures pour obtenir les subventions » précise Annick Vigile. Ces dernières s'élèvent à 19 500 € pour le scénario sélectionné. Le gain énergétique après travaux est évalué à 46,31%. La maison devrait alors passer de l'étiquette énergie F à l'étiquette D, soit une économie des charges énergétiques évaluée à 559 € par an.



De gauche à droite : Malvina Nogueira, chef de projet chez SOLIHA, Annick Vigile et Jean-Claude Renou, qui entreprennent des travaux de rénovation énergétique.

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires de logements dans le périmètre du centre-ville défini dans le cadre de l'OPAH-RU.

Pour quels travaux ?

Les partenaires du dispositif OPAH-RU dispensent des subventions dans les domaines de la rénovation énergétique, de l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap, de la transformation de locaux en habitations et du traitement de l'habitat indigne.

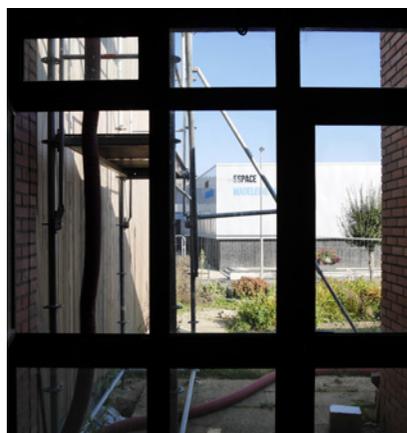
La Communauté de communes amplifie le dispositif existant par la mise en place de primes complémentaires. SOLIHA est là pour conseiller les propriétaires sur l'ensemble du dispositif et les accompagner dans la construction de leur programme de travaux et la mobilisation des subventions.

Contact : 02.85.85.50.43
opahrusable@solihha.fr

Permanence le mercredi de 9h30 à 12h30, salle d'Erve à la mairie de Sablé-sur-Sarthe (sur rendez-vous)

Pôle culturel

Point d'avancement et visite de chantier



Le chantier du pôle culturel se poursuit. La structure du bâtiment central qui relie le centre culturel à la Maison des arts et des enseignements a été construite avec ses espaces communs au rez-de-chaussée, ses bureaux destinés aux personnels à l'étage et sa terrasse extérieure. Une extension de 100 m² du Centre culturel destinée au stockage a été créée. Dans le bâtiment existant

de la Maison des arts et des enseignements, un bureau d'accueil a été créé en lien avec la grande coursive qui dessert le pôle culturel. Une extension de 200 m² destinée aux salles de percussions et de musiques actuelles a été édifée. Elle est en cours d'aménagement. Les travaux devraient s'achever au printemps pour une ouverture du nouvel équipement en septembre 2022.



Programme de voirie

Travaux ruraux

76 000 m² de fossés sont restaurés en régie en 2021.

De même, 110 000 m² de chaussée sont réparés ou réenduits par le service voirie de la communauté de communes.

Travaux urbains

Cette année, 4 310 m² de trottoirs et 15 850 m² de chaussée ont été restaurés ou recréés sur les communes de Sablé-sur-Sarthe (rue de la Résistance, rue des Jumeaux, rue Saint Eloi, Arrêt de bus Saint Denis et rue Gambetta), Auvers-le-Hamon (Cité de la Roseraie), Asnières-sur-Vègre (Picarde et Bourgneufs, Saint Hilaire, Trompe Souris), Souvigné-sur-Sarthe (rue Saint Brice et rue des Quatre bancs), Vion (devant la basilique), Avoise (Rue Haute, Carrefour La perrine de Geau, Carrefour les Hauts Fourneaux) et Louailles (Route de la Flèche et Route du Bailleul). 600 mètres linéaires de bordures ont également été créés sur la rue de la Résistance à Sablé dont les travaux sont en cours d'achèvement.

Chemins de randonnée

Des passerelles ont été créées sur la commune d'Auvers-le-Hamon pour améliorer le cheminement sur le sentier de randonnée. Le Chemin de Louarcé a été refait à Courtiliers. Quatre chicanes canadiennes ont été posées à Parcé-sur-Sarthe.

Cheminement piéton urbain

Un raccordement au cheminement piéton de la route de Laval depuis la rue de la Libération à Sablé-sur-Sarthe sera créé d'ici la fin de l'année sur le rond-point de la rue du Général Leclerc.

AGENDA

Du 21 octobre au 7 novembre

Semaine du numérique, exposition de bornes d'arcade, Médiathèque Intercommunale, Espace Pierre Reverdy

Du 8 au 20 novembre

Exposition *Blessures de femmes* à la Médiathèque Intercommunale dans le cadre de l'événement « femmes, filles : la fierté de prendre son avenir en main » (cf. page 11)

Mardi 9 novembre, 9h30

P'tit bout lit (contes de 0 à 3 ans), Espace Cybèle, Le Bailleul

Mardi 9 novembre de 18h à 20h

Discussion-débat *Se reconnaître victime, en parler pour se faire aider et découvrir ses propres ressources*, Espace Reverdy, Médiathèque Intercommunale dans le cadre de l'événement « femmes, filles : la fierté de prendre son avenir en main » (cf. page 11)

Samedi 13 novembre, 20h30

La Machine de Turing (théâtre), chapiteau théâtre de L'Entracte, place du 8 mai, Sablé-sur-Sarthe

Mercredi 16 novembre, 9h30

P'tit bout lit (contes de 0 à 3 ans), Espace Molière, Précigné

Mercredi 17 novembre, 16h

Contalabibli (contes de 4 à 8 ans), Espace Pierre Reverdy, Sablé-sur-Sarthe

Vendredi 19 novembre, 18h30

Lancement du Prix BD Bulles, Médiathèque Intercommunale, Espace Pierre Reverdy

Dimanche 21 novembre, 17h

La Cuisine de Maboul Distorsion (clown), salle des fêtes de Parcé-sur-Sarthe, L'Entracte.

Mardi 23 novembre, 9h30

P'tit bout lit (contes de 0 à 3 ans), Espace Mayenne, Bouessay

Samedi 27 novembre, de 18h à 21h30

Soirée Zen (détente, balnéo et soins de santé sur inscription), Centre aquatique, Sablé-sur-Sarthe

Mardi 30 novembre, 20h30

Frères, Les maladroits (théâtre d'objet), chapiteau théâtre de L'Entracte, place du 8 mai, Sablé-sur-Sarthe

Vendredi 3 décembre, 20h30

MU, D.A.D.R. Compagnie (danse), chapiteau théâtre de L'Entracte, place du 8 mai, Sablé-sur-Sarthe

Mercredi 8 décembre, 14h30

A vos manettes, (jeux vidéos à partir de 6 ans) Espace Mayenne, Bouessay

Mercredi 15 décembre, 16h

Contalabibli (contes de 4 à 8 ans), Espace Mayenne, Bouessay

Du lundi 3 au samedi 8 janvier 2022

"Portes ouvertes" pour les activités "aquagym" - Testez gratuitement l'activité aquagym de votre choix, Centre aquatique, Sablé-sur-Sarthe

Mercredi 19 janvier, 14h45

Numérludi, coder en s'amusant (de 6 à 10 ans), Espace Molière, Précigné

Samedi 22 janvier 2022, 18h et 20h

Soirée "aqua'ciné" (deux séances de cinéma depuis le bassin) - 18h : film d'animation pour les enfants ; 20h : film tous publics, Centre aquatique, Sablé-sur-Sarthe

Samedi 12 mars 2022, de 18h à 21h30

Soirée Zen (détente, balnéo et soins de santé sur inscription), Centre aquatique, Sablé-sur-Sarthe



Exposition *Blessures de femmes*, Libre vue



Soirée Zen au Centre aquatique



La Cuisine de Maboul Distorsion



Contalabibli (de 4 à 8 ans)

Actes administratifs à caractère réglementaire



Conformément à la Loi 92-125 du 6 février 1992 et du décret du 20 septembre 1993 relatifs à l'Administration Territoriale de la République, les actes administratifs à caractère réglementaire de la Communauté de communes du Pays sabolien sont mis à la disposition du public. Ils peuvent être demandés à l'accueil de chaque mairie de la communauté de communes. Dernier recueil disponible : n° 2 – 2019 (juillet à décembre 2019)

Par ailleurs, les comptes-rendus des conseils communautaires sont disponibles sur le site de la collectivité : sablesursarthe.fr

CONTACTS UTILES

COLLECTE DES DÉCHETS & DÉCHÈTERIE - ZA de la Denisière - Sablé-sur-Sarthe - **0 800 00 86 28** / sablesursarthe.fr

Ouverture > Lundi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 18h / Samedi : 10h à 18h / Fermée dimanche et jours fériés

VOIRIE ET MOBILIER URBAIN - Hôtel de ville - place R. Élizé - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 40** / services.techniques@sablesursarthe.fr

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - **02 43 62 50 40** / service.environnement@sablesursarthe.fr

MAISON DES ARTS ET DES ENSEIGNEMENTS - 32 rue Gambetta - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 33** / sablesursarthe.fr

MEDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE - **02 43 62 50 90** / mediatheque.sablesursarthe.fr

CENTRE AQUATIQUE - Rue de Pincé - **02 43 92 92 22** / centreaquatique.sablesursarthe.fr

GUICHET UNIQUE - 25 bis, rue Pasteur - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 60** / sablesursarthe.fr

OFFICE DE TOURISME DE LA VALLÉE DE LA SARTHE - 18, rue Léon Legludic - Sablé-sur-Sarthe - **02 43 95 00 60** / vallee-de-la-sarthe.com

RELAIS PETITE ENFANCE - 9, avenue de Bückeurg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 44** / sablesursarthe.fr

MULTI-ACCUEIL BOUSKIDOU - 9, avenue de Bückeurg - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 22 44** / sablesursarthe.fr

MULTI-ACCUEIL SAINT-EXUPÉRY - 10, avenue des Bazinières - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 47 03** / sablesursarthe.fr

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Hôtel de ville - place R. Élizé - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 12** / sablesursarthe.fr

CISPD - Rue du château - 72300 Sablé-sur-Sarthe - **02 43 62 50 64** / sablesursarthe.fr





Pays Vallée de la Sarthe

www.vallee-de-la-sarthe.com



**VOUS AVEZ UN PROJET DE
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?**

APPELEZ-NOUS !



SARHA

**SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT
À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT**

SERVICE PUBLIC GRATUIT

02 43 94 90 09

DU LUNDI AU VENDREDI DE 12H À 17H

